

Zeitschrift:	Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen
Herausgeber:	Eidg. Verband der Übermittlungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere
Band:	44 (1971)
Heft:	5
Rubrik:	Information en vue de la réalisation du 5e concours national par équipes des troupes de transmission

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Information en vue de la réalisation du 5^e Concours national par équipes des troupes de transmission

1. Généralités

Dans la lutte inlassable que mènent les troupes de transmission afin de prouver leur valeur, l'ensemble des concours nationaux a comme but de démontrer l'existence, la présence et la puissance de notre arme. Nous le faisons une fois par an, d'une façon éloquente, par une large publicité à l'occasion d'une manifestation particulière. Ces efforts sont profitables à tous les transmetteurs, ils seront vraiment couronnés de succès quand les troupes de transmission, dans leur ensemble, prendront une part active à ces concours.

Je m'adresse donc personnellement à chaque cdt gr exploit TT et à chaque cdt d'unité, en ayant la certitude qu'ils feront le nécessaire pour que le groupe ou l'unité soit représenté, au minimum par une équipe à ces concours (1 sof + 5 sdt). Pour vous donner un aperçu de ce que seront ces concours, j'ai établi un nouveau projet mentionné dans les pages suivantes.

2. Idée directrice du concours

2.1. J'attends de chaque gr exploit TT et de chaque unité le plus grand nombre possible de concurrents, au grand minimum une équipe (1 sof et 5 sdt).

2.2. Les concours comprennent pour les chefs de groupe un examen individuel, ainsi qu'un examen individuel technique et militaire.

2.3. Les examens individuels seront classés séparément.

2.4. Pour l'appréciation des équipes, réparties en équipes de trm gr exploit TT, tg et radio, les résultats des examens individuels compteront.

Par gr exploit TT le minimum requis est:

1 concurrent pour l'examen individuel «Chef de groupe»
3 concurrents pour l'examen individuel militaire
2 concurrents pour l'examen individuel technique S auto

Par unité le minimum requis est:

1 concurrent pour l'examen individuel «Chef de groupe»
3 concurrents, chacun passant un examen technique individuel
1 concurrent pour l'examen individuel technique S auto
1 concurrent pour l'examen individuel militaire

Par unité du gr radio 46 le minimum requis est:

1 concurrent pour l'examen individuel «Chef de groupe»
3 concurrents pour l'examen individuel technique
1 concurrent pour l'examen individuel technique S auto
1 concurrent pour l'examen individuel militaire

Dans le cas de plusieurs inscriptions pour les examens individuels, le meilleur résultat comptera pour l'équipe, mais un seul et même concurrent ne peut participer qu'à une discipline (examen individuel).

Si, un gr exploit TT ou un gr d'unité remplit, du fait de la participation de plusieurs concurrents individuels, les conditions de deux ou plusieurs équipes, les meilleurs concurrents individuels seront incorporés dans une équipe, et les concurrents individuels classés après, dans les équipes, suivantes. L'appréciation des équipes n'est donc liée à aucune composition fixée à l'avance.

2.5. Le Champion d'armée sera choisi parmi les premiers sur la base des résultats des équipes gr exploit, tg, radio et trm; les performances du chef de gr joueront un rôle décisif.

3. Exécution

3.1. Disciplines du concours

3.1.1. Examen individuel «Chef de groupe»

Rédiger des messages convenant à la transmission sur la base d'observations.

Distribution d'ordres à l'échelon groupe pour assurer un seul emplacement de station.

Prise de décision, dans une situation critique et urgente, pour un groupe isolé.

Répondre à des questions relatives aux prescriptions de sûreté, de la lecture de la carte et de l'orientation dans le terrain.

3.1.2. Examens individuels techniques tg

a) Téléscripteur stg-100

Mise en service d'une station stg-100.

Perforation, transmission et réception de télegrammes dans un laps de temps déterminé; expédition des télegrammes.

Répondre à des questions relatives aux prescriptions d'exploitation.

b) Centrale téléphonique Tf Zen-64

Etablir des communications dans un laps de temps déterminé, avec augmentation continue de la fréquence d'appel.

Répondre à des questions relatives aux prescriptions d'exploitation.

c) Connexions à des réseaux fil permanents et connexions «fantôme»

Connexions de lignes téléphoniques de campagne à différents points de connexion des réseaux permanents.

Exécution de connexions «fantôme» avec la boîte à câble F-20 et la boîte duplex DK-60.

Répondre à des questions relatives aux prescriptions de sûreté lors de construction de lignes.

3.1.3. Examens individuels techniques radio

a) Radiotéléphonie

Etablir les liaisons dans un réseau multiple.

Transmission et réception de messages camouflés et codifiés, rédiger ces messages à l'intention de l'EM.

Travail dans un réseau multiple.

Répondre à des questions concernant les prescriptions d'exploitation.

b) Téléscripteur radio crypto KFF-58/68

Mise en service d'un KFF relié par fil.

Transmission et réception de télegrammes dans un laps de temps déterminé.

Répondre à des questions relatives aux prescriptions d'exploitation.

Ou pour les unités équipées de sta SE-415:

Téléscripteurs stg-100

Mise en service d'une sta stg-100.

Perforation, transmission et réception de télégrammes dans un laps de temps déterminé, expédition des télégrammes. Répondre à des questions relatives aux prescriptions d'exploitation.

c) Maniement de la sta radio SE-222

Mise en service et accord de la station (antenne fouet). Réception (écoute) d'un réseau à deux SE-222/KFF avec documents pour changements. Coller et expédier les tg et messages reçus. Répondre à des questions relatives aux prescriptions d'exploitation. Ou pour les unités équipées de sta SE-415:

Exploitation de la sta radio SE-415

Mise en service et accord de la station, service local (dipôle pour la réception). Réception (écoute) d'un réseau à deux SE-415/KFF avec documents pour changements. Expédition des télégrammes et messages reçus. Répondre à des questions relatives aux prescriptions d'exploitation. Examen individuel technique pour les hommes du gr radio 46. Lecture au son de signes de morse; examen avec vitesses maximales. Réception d'émissions radio-télescripteur sur des fréquences inconnues pendant un laps de temps déterminé. Réception d'émissions de morse sur des fréquences inconnues pendant un laps de temps déterminé.

3.1.4. Examen individuel technique trm

a) Télescripteur stg-100

Mise en service d'une sta stg-100. Perforation, transmission et réception des tg dans un laps de temps déterminé. Répondre à des questions relatives aux prescriptions d'exploitation.

b) Centrale téléphonique Tf Zen-64

Etablir des communications dans un laps de temps déterminé avec augmentation continue de la fréquence d'appel. Répondre à des questions relatives aux prescriptions d'exploitation.

c) Exploitation OUC sta RB-1111/m

Câblage d'une sta RB-1111 démontée. Contrôle de court-circuit SE et de la partie multiplex. Mise en service en clair OUC, engagée comme sta directrice (avec canal de service). Mise en service du SG-11 selon documents. Relier les canaux selon documents. Répondre à des questions relatives aux prescriptions d'exploitation.

3.1.5. Examen individuel technique S auto

Conduire un camion sur un parcours déterminé. Exécuter des travaux d'entretien au camion. Répondre à des questions relatives à la circulation routière.

3.1.6. Examen individuel militaire

Marche de 3 km dans le terrain avec différentes disciplines (tir en campagne, lancement de grenades sur un but, etc.). Le certificat d'entraînement est nécessaire.

3.2. Participants

3.2.1. Examen individuel «Chef de groupe»

Sgt et cpl de tous les gr exploit TT.

Sgt et cpl de toutes les unités et EM des trp trm.

3.2.2. Examen individuel technique tg, radio et trm

App et sdt de toutes les unités et EM des trp trm.

3.2.3. Examen individuel technique S auto

App auto et auto de tous les gr exploit TT.

App auto et auto de toutes les unités et EM des trp trm.

3.2.4. Examen individuel militaire

Sgt, cpl, app ou sdt de tous les gr exploit TT.

Sgt, cpl, app ou sdt de toutes les unités et EM des trpp trm.

3.2.5. Association fédérale des troupes de transmission (AFTT)

Conditions selon chiffres 3.2.1.–3.2.4. (unités et EM des trp trm). Si des sections AFTT ne peuvent pas réunir une équipe complète (1 sof + 5 sdt), elles ont la possibilité de former une équipe mixte de membres de différentes sections de l'AFTT. Ces équipes spéciales doivent être annoncées avant le début du concours.

A la place du prix «Champion d'armée», les équipes de l'AFTT concourent pour le prix du «Pionnier».

3.3. Le samedi soir l'occasion sera donnée à tous les participants de se retrouver pour évoquer quelques bons souvenirs.

4. Dispositions particulières

4.1. Etat-major du concours (EMC)

Chef: col C. Lüthi, cdt rgt trm 2.

EM: of rgt trm 2.

4.2. Logement

Logement de fortune dans les casernes de Kloten et Bülach.

4.3. Frais

Logement: gratis

Subsistance: gratis

Frais de trsp: aucun (ordre de marche)

4.4. Inscriptions

Pour les inscriptions des concurrents, le délai sera fixé dans le Règlement du concours (parution en mai), auquel les formules d'inscriptions seront jointes.

5. Emplacement et durée du concours

Place d'arme Kloten-Bülach.

Samedi/dimanche, 4 et 5 septembre 1971